

Projet Associatif 2016 - 2020



club alpin français de haute provence

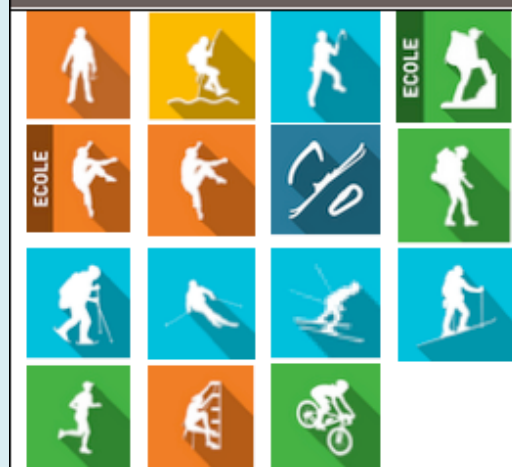
 Club Alpin Français de Haute Provence
Fédération française des clubs alpins et de montagne

► Comité 04 ► Comité Régional ► FFCAM

[ACCUEIL](#) [LE CLUB](#) [ACTUALITÉS](#) [NOS ACTIVITÉS](#) [AGENDA](#) [CARNETS DE ROUTE](#) [COMMUNAUTÉ](#) [CINÉ CIMS](#) [FAMILLES EN MARCHÉ](#)



ACTIVITÉS DU CLUB



SOMMAIRE :

1 - PRÉSENTATION DU CLUB ET LA FFCAM	3
Préambule	3
1.1 - Notre club	3
1.2 - La Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM)	3
2 - ETAT ACTUEL DE NOTRE CLUB	3
2.1 - Nos valeurs, notre mission	4
2.2 - Nos domaines d'activités	5
2.3 - Les membres du club	6
2.4 - Notre organisation	7
2.4.1 Le comité Directeur	7
2.4.2 Les commissions	7
2.4.3 Les sorties collectives	8
2.4.4 Les formations	9
2.4.5 L'assurance des adhérents	9
2.4.6 Le matériel	10
2.5 - Notre public	10
2.6 - Nos partenaires	10
3 - NOS POINTS FORTS / NOS POINTS A AMELIORER	11
3.1 - Nos points forts	11
3.2 - Nos points à améliorer	11
4 - NOS ORIENTATIONS	11
4.1 - Plan de développement de la FFCAM	11
4.2 - Nos orientations	12
5 - NOS PLANS D' ACTIONS et EVALUATION	13
5.1. Gestion du club	13
5.2. Formation et sécurité de nos adhérents	14
5.3. Activité des jeunes	15
5.4. Développer la convivialité et améliorer l'accessibilité aux sorties	16
5.5. Améliorer la communication	17
5.6. Développer des activités nouvelles	19
6 - CONCLUSION	20

1 - PRÉSENTATION DU CLUB ET DE LA FFCAM

Préambule :

« *La Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne vous ouvre les portes de la montagne, pas à pas.* »

Cet objectif fédéral qui vise à rendre accessible, au plus grand nombre, une pratique autonome et responsable de la montagne et des sports de pleine nature, est une ambition portée au niveau local par le C.A.F. de Haute Provence.

1.1 - Notre Club

Nom : Club Alpin Français de Haute Provence

Affilié à la FFCAM : Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne

Date de création : 19 décembre 1990

Siège social : Centre Desmichels

Boulevard Paul Martin Bret

04000 Digne les Bains

Objet : Encourager et favoriser la connaissance de la montagne, sa fréquentation individuelle et collective en toute saison

Etude et pratique des sciences techniques qui s'y rapportent
sauvegarde des beautés naturelles

Numéro d'agrément sport : 91-952

Numéro SIRET : 414-394-353 00018

Numéro RNA : W 043000222

Président : Christian BARBERO

7, chemin du ravin pointu

04000 Digne les Bains

Courrier électronique : christianbarbero04@gmail.com

Téléphone : 06 70 31 40 15

1.2 - La Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM)

La FFCAM est une fédération multisports qui propose des [activités -alpinisme](#), [randonnée](#), [escalade](#), [raquettes](#), [sports aériens](#), [ski de montagne](#), [vélo de montagne](#), [canyon](#), [spéléo](#), etc.- dans un environnement exceptionnel.

La Fédération française des clubs alpins et de montagne s'attache aussi à promouvoir la connaissance et la [protection de la montagne, un milieu naturel sensible](#).

Elle participe au développement durable des hautes vallées à travers ses 125 [refuges et chalets de montagne](#). Elle est un acteur incontournable du monde de la montagne.

La FFCAM est membre de [l'UIAA \(Union internationale des associations d'alpinisme\)](#) et du [Club Arc Alpin](#).

La FFCAM est reconnue d'utilité publique

2 - ETAT ACTUEL DE NOTRE CLUB

Le département des Alpes de Haute Provence présente une géographie très contrastée. Il est divisé naturellement en trois grands secteurs :

- les collines et les plateaux de Haute Provence.
- les Pré-alpes ou pays de moyennes montagnes.
- les montagnes alpines ou pays de haute montagne avec des sommets qui culminent à plus de 3000 m.

C'est aussi un département où le climat méditerranéen côtoie le climat alpin.

Cette situation privilégiée facilite l'accès à une grande diversité de sports de pleine nature d'été et d'hiver, dans des sites prestigieux (la Haute Ubaye, le Mercantour, les gorges et le haut Verdon, le massif du Luberon), très souvent avec des conditions météorologiques favorables.

Les Alpes de Haute Provence comptaient en 2014 : 166 316 habitants (population INSEE). Il s'agit d'un département à dominante rurale de 200 communes et dont les 2 plus grandes villes, Manosque et Digne les Bains, ville préfecture sont peuplées respectivement de 22 852 et 17 735 habitants.

La plus grande partie de la population est implantée dans un triangle Manosque-Digne-Sisteron (Val de Durance et vallée de la Bléone). C'est en effet essentiellement sur ce territoire que s'est développé le secteur économique secondaire du département, avec les emplois associés. Le reste du département est surtout porté par les secteurs économiques primaire et tertiaire (agriculture, tourisme, services).

L'enseignement supérieur est y présent : IUT à Digne, licences professionnelles dans quelques lycées.

La Nouvelle Organisation Territoriale a créé depuis le 1 janvier 2017 une communauté d'agglomération : Provence Alpes Agglomération, autour du pôle dignois. Elle compte 47 716 habitants pour 46 communes qui s'étendent sur un territoire du col St Jean avec les vallées affluentes à celle de la Bléone, aux rives du lac de Sainte Croix du Verdon et se termine sur les bords de la Durance avec Volonne au Nord et Peyruis au sud.

2.1 - Nos valeurs, notre mission

Le **Club Alpin Français** de Haute Provence souhaite partager un ensemble de valeurs communes à l'ensemble des Club Alpins Français.

En s'ouvrant dès l'origine aux femmes et aux familles, et donc aux jeunes, le CAF sera une exception remarquable se différenciant de la plupart des autres sociétés ou clubs sportifs nationaux et européens qui les excluaient et les excluront pour certains d'entre eux jusqu'après le milieu du vingtième siècle...

Dans cet esprit, il contribue à la formation et à la sécurité des usagers de la montagne, à l'aménagement et à la protection du territoire, à l'élaboration et à la transmission d'une culture alpine. Fondé sur un domaine, **la montagne**, le CAF de Haute Provence souhaite associer dans un esprit pluraliste les approches sportives, touristiques ou de loisirs, culturelles et scientifiques.

Le **Club Alpin Français** se donne pour mission de rendre accessible au plus grand nombre une pratique autonome de la montagne avec :

- découverte et approfondissement de la connaissance des milieux de la Montagne
 - apprentissage à la vie montagnarde
 - développement de soi avec les autres par les activités de montagne au travers de valeurs propres au C.A.F.
- :
- autonomie
 - responsabilité
 - respect du milieu naturel
 - être utile pour la collectivité

Dans cet esprit, nous contribuons à la formation et à la sécurité des usagers de la montagne, à l'aménagement et à la protection du territoire, à l'élaboration et à la transmission d'une culture montagnarde.

2.2 - Nos domaines d'activités



Alpinisme



Cascade de glace



Ecole d'escalade



Ecole Aventure



Escalade



Multiactivités



Randonnée



Raquettes



Ski Alpin



Ski Alpinisme



Ski Nordique



Trail



Vélo de montagne



Via Ferrata



Canyoning

Pour les adultes :

Le C.A.F. de Haute Provence propose de l'alpinisme/randonnée glacière, de la cascade de glace, de l'escalade (SAE et SNE), de la randonnée, des sorties raquettes à neige, du ski alpinisme, du ski nordique, du ski alpin, du trail, du Vélo de montagne et de la Via Ferrata.

Chaque année, il est organisé des sorties voire des séjours multiactivités afin de développer la convivialité au sein du club.

Pour chaque activité, il y a des séances de rappel des règles de sécurité, des séances d'initiation ou de perfectionnement avec un guide ou avec nos encadrants bénévoles.

Pour les jeunes :

Le C.A.F. de Haute Provence propose des activités spécifiquement destinées à ses jeunes licenciés, dans le cadre d'écoles de sport.

Nous proposons 2 écoles, escalade et aventure, labellisées par la FFCAM :

- école d'escalade : elle accueille une trentaine de jeunes âgés de 7 à 17 ans dans trois tranches d'âges et de niveaux

- école d'aventure :

- V.T.T. : une trentaine de mineurs âgés de 7 à 17 ans répartie en groupes de plusieurs niveaux

- alpinisme : entre 5 et 8 adolescents participent à cette activité mise en place depuis maintenant 5 ans. Les ados des 2 autres C.A.F. du 04 peuvent également s'inscrire à cette activité.

Dans le cadre de notre école d'aventure, nous organisons à destination de ses jeunes licenciés, des séjours multiactivités (canyon, escalade, via-ferrata).

Pour l'ensemble des activités destinées aux jeunes, le club a recours à un encadrement professionnel, guides de haute montagne, moniteurs brevet d'Etat escalade ou V.T.T. Mais pour assurer un lien avec la vie associative de leur club, les jeunes licenciés sont également accompagnés (co-encadrement avec les professionnels) par des bénévoles.

Pour tout public : ETRE UTILE pour la COLLECTIVITE

. Le festival « *Ciné Cimes* » en partenariat avec le cinéma Ciné Toiles de Digne les Bains, le C.A.F. de Haute Provence propose la projection de films de montagne qui ne sont généralement pas diffusés en salle ou à la télévision. Il s'agit de 2 soirées ainsi qu'une matinée gratuite pour les collégiens et lycéens des établissements du département. Il se déroule généralement la première semaine du mois d'octobre. A l'issue de chaque séance, un débat est proposé au public avec les acteurs des films diffusés ou bien avec une personnalité du monde de la montagne.

Cette action vise à promouvoir les activités sportives de plein air auprès de tout public et de la jeunesse, aussi de participer à l'animation de la ville et mettre en valeur le relief et le climat de notre département.

.L'action « *Familles en marche* » s'effectue en partenariat avec le CCAS de la Ville, le Secours Populaire et d'autres associations à vocation sociale. Le club propose avec son encadrement des petites randonnées pédestres autour et sur les hauteurs de la ville. Elles se déroulent bien souvent le mercredi après midi et consistent à faire participer les jeunes et leurs parents de nos quartiers. Cette action est proposée 3 ou 4 fois dans l'année, en fonction des conditions météorologiques.

Elle vise à créer un lien social autre que celui de la télévision et des jeux électroniques, participer avec les parents à l'éveil de la jeunesse sur les valeurs sportives, sur le respect de la nature, donner le goût de l'effort.

.Partenariat avec « *Handicap Evasion* » les membres du club participent aux sorties randonnées que l'association Handicap évasion propose. Il s'agit d'aider les porteurs, les tireurs des « *Geoellettes* » qui transportent un ou des handicapés sur les sentiers de randonnées de notre département et ailleurs.

.L'action « *Chic un Bivouac- une nuit à la belle étoile au Cousson* » se déroule vers la fin du mois de juin. Le club avec son encadrement propose pour tout public majeur et enfants accompagnés de leurs parents de se rendre en randonnées pédestres depuis plusieurs points de départ de la ville sur la montagne du Cousson pour y passer une nuit à la belle étoile. La soirée est égayée avec des animations : slack-line, parapentes, escalades, observation des astres et musicales...

Cette action vise à offrir la possibilité à tout un chacun de découvrir les sensations d'une nuit à la belle étoile, de découvrir la nature la nuit, d'admirer « *d'en haut* » la vallée de la Bléone et de participer à l'animation de la ville.

2.3 - Les membres du club

- **Effectifs**

Le club regroupe 329 licenciés (exercice 2015-2016) avec la répartition suivante :

Nombre de Licenciés ou d'adhérents	Moins de 18 ans	Juniors (18 à 25 ans)	Seniors	Dirigeants	Total
Saison précédente					330

		Saison 2015-2016	Saison en cours au 31/12/2016
Jeunes de moins de 18 ans	Filles	18	19
	Garçons	61	59
Jeunes de 18 ans à 25 ans	Filles	4	4
	Garçons	16	20
Licenciés de 26 à 65 ans	Femmes	76	66
	Hommes	111	109
Licenciés de plus de 65 ans	Femmes	12	12
	Hommes	32	32
Effectif total		330	321

- **Dirigeants**

Nous sommes 12 dirigeants tous bénévoles, avec la répartition suivante :

- 1 Président
- 2 Vice présidents
- 1 Secrétaire
- 1 Secrétaire adjoint
- 1 Trésorier
- 1 Trésorier adjoint
- 5 membres du comité directeur

- **Bénévoles**

Le club ne peut pas fonctionner sans les nombreux bénévoles qui gèrent, encadrent, animent les activités proposées à tous les adhérents.

Il y a au total 35 bénévoles avec 9 responsables d'activités et des cadres.

Certaines personnes cumulent plusieurs fonctions

La répartition est la suivante :

- 1 président.
- 2 vice présidents dont 1 cadre escalade et responsable ski alpin , 1 responsable ski nordique et randonnée
- 1 secrétaire
- 1 secrétaire adjoint
- 1 trésorier
- 1 trésorier adjoint, responsable de l'activité Alpinisme, Randonnée Glaciaire, Cascade de Glace
- 4 membres du comité directeur :1 cadre Raquettes, 1 cadre alpinisme, 1 cadre randonnée, 1 cadre ski alpinisme
- 1 responsable Ski alpinisme
- 1 responsable escalade
- 1 responsable SAE
- 1 responsable vélo de montagne, école d'aventure vélo de montagne jeunes et cadre alpinisme
- 1 responsable matériel
- 2 cadres alpinisme
- 2 cadres ski alpin
- 5 cadres ski alpinisme
- 7 cadres randonnée
- 3 cadres escalade

En dehors de l'encadrement des écoles de sport présenté ci-dessus, l'organisation et l'encadrement des activités sont assurés par des bénévoles titulaires d'un brevet fédéral ou non breveté, mais qui, au vu de leur expérience et de leur compétence, auront été habilités par leur président.

2.4 - Notre organisation

2.4.1 Le Comité Directeur

Le Comité Directeur se réunit une fois par mois avec une coupure en juillet août.

Lors de ces réunions sont abordés :

- Tous les points relatifs à la gestion du club,
- Les orientations
- La validation des encadrants
- La validation des programmes de chaque activité
- Le suivi des plans d'actions
- L'analyse des problèmes de sécurité
- Les plans de formations
- Les dossiers de demande de subvention au club
- L'animation des encadrants
- Préparation de l'assemblée générale
- Le contenu du site internet
- Les lettres d'informations mensuelles
- Tout autre sujet ponctuel.

2.4.2 Les commissions

Rôle du responsable de commission d'activité :

Le Président doit notamment veiller à la qualité de l'encadrement. C'est à lui qu'incombe la responsabilité d'habiliter les personnes autorisées à encadrer et de valider le programme des activités encadrées. A ce titre **il fixe la liste exhaustive des encadrants autorisés et il la tient à jour**. Le Président peut choisir également son encadrement en dehors de la liste des cadres fédéraux. Dans ce cas, c'est à lui de s'assurer des compétences techniques du cadre choisi et de ne l'autoriser à encadrer des sorties qu'à la hauteur de celles-ci.

Le responsable de commission est responsable de l'organisation de son activité par délégation du Président.

Il fait le point sur la formation des cadres de son activité: recyclage à envisager (un breveté est tenu de se recycler tous les 6 ans pour être cadre fédéral), besoins en formation de nouveaux encadrants. **Il en établit une liste**. Il réunit tous ses encadrants pour établir un calendrier de sorties collectives, au mois d'octobre pour les activités d'hiver puis au mois de février pour les activités de printemps/été. Calendrier qu'il valide ainsi que la liste des cadres et soumet le tout au Président.

Le programme, construit avec le groupe d'encadrants, doit être adapté aux caractéristiques des adhérents du club et permettre d'accueillir les débutants. Le niveau de compétences des encadrants doit être en adéquation avec le niveau de difficulté des sorties collectives.

Ce sera l'occasion pour lui, au mois d'octobre, de faire un budget prévisionnel pour son activité (prévision d'achat de matériel collectif ou de topos etc...), de faire le bilan de la fréquentation chiffré à partir des fiches de sorties collectives qu'il aura pris soin de collecter tout au long de la saison.

Il peut participer aux réunions spécifiques afin de rendre compte du déroulement des sorties dont il est le responsable.

En paraissant sur le site ou inscrite sur les cahiers d'activités, une sortie collective (avec un responsable précis) est considérée comme validée par le Président du club. Il doit être avisé de tout changement et il peut, jusqu'à la dernière minute, interdire une sortie collective qui ne

répond plus aux critères de sécurité tels qu'ils étaient prévus à l'origine, lors de sa parution. Cette responsabilité impose la mise en place de règles que les encadrants comme les participants doivent accepter et respecter.

2.4.3 Sorties collectives

Une sortie « encadrée » est une sortie organisée par le club conformément à ses règles de fonctionnement, sous la responsabilité d'un encadrant habilité et figurant au programme des sorties. Par programme, il faut entendre la publication sur les supports officiels du club sur le site web.

→ Peut être considérée comme sortie collective, une sortie exceptionnelle (organisée pour profiter d'une opportunité, pour répondre à un besoin, pour compléter le programme etc...) à condition que l'organisateur avise le président ou le responsable de la commission.

Rôle de l'encadrant:

Une sortie collective est réservée exclusivement aux membres du club, titulaires d'une licence et à jour de leur cotisation au moment de la sortie ») ou de personnes qui bénéficient d'une carte découverte valable pour toute la durée de l'activité (NB. Ces cartes sont valables par périodes indivisibles de 24, 48 ou 72 heures de 0h à minuit).

L'encadrant qui organise une sortie collective doit :

-**prévoir un encadrement en nombre suffisant** Cette obligation est du ressort du cadre organisateur et de celui du responsable d'activité. Il appartient à ces derniers de limiter le nombre de participants en fonction de la difficulté de la sortie, ou de prévoir un renforcement éventuel de l'encadrement.

Le cadre a le droit et le devoir de refuser une inscription lorsqu'il estime que le nombre maximal de participants est atteint. L'hétérogénéité et le nombre de participants sont deux facteurs de difficulté de gestion d'un groupe. Il conviendra donc de prendre en compte ces éléments dans l'organisation de la sortie (par exemple disposer de 2 personnes à l'encadrement si l'on prévoit qu'il y aura 2 niveaux de pratiquants dans la sortie). Le responsable de sortie peut en effet être amené à faire redescendre une personne avant la fin du parcours ou avant les autres. Cette éventualité doit être prévue. Il vérifie que les participants ont le niveau physique ou technique requis pour cette sortie.

Le jour de la sortie, le responsable :- pointe les présents et corrige, si nécessaire, la fiche de sortie collective ; - contrôle que le matériel de sécurité utile à la sortie a bien été pris ;

Le responsable de la sortie est en droit de refuser toute personne qui ne présenterait pas la condition physique ou les compétences qu'il juge nécessaire, et même en cas de doute sur celles-ci. Il peut également refuser toute personne qui ne présenterait pas l'équipement requis.

- **remplir une fiche de sortie collective** comportant tous les renseignements utiles concernant la sortie: destination, difficulté, matériel exigé, co-encadrants, N° de téléphone pour joindre le groupe ... et la liste exacte de tous les participants.

Si au moment du départ, l'encadrant doit modifier cette fiche: changement de destination à cause de la météo ou absence de participants, par exemple, il doit aviser soit le président soit le responsable d'activité, un exemplaire papier de cette fiche corrigée sera jointe au cahier d'activité dès que possible.

Si pour des raisons de sécurité prévisibles en dernière minute (météo, risque d'avalanche important) ou pour des raisons locales qui rendent la course impossible ou dangereuse, l'encadrant ne peut la remplacer que par une course de même niveau ou de niveau inférieur.

Rappel : en cas de risque d'avalanche supérieur à 3, la course est annulée.

2.4.4 Formation

Il y a 2 types de population à former :

- Les encadrants

- Les adhérents

Pour les encadrants, chaque responsable de commission détecte les adhérents qui possèdent les qualités requises à l'encadrement. Il sensibilise ceux-ci aux formations de la fédération pour acquérir la pédagogie, les règles de sécurité, les gestes qui sauvent etc... Dans le souci du développement du nombre de cadres pour garantir une sécurité maximale lors des sorties, le club prend en charge l'intégralité des frais engagés dans la formation des cadres.

Pour les adhérents, des séances d'initiation ou de rappel des règles de sécurité et de perfectionnement sont réalisées chaque année en début de saison.

Nous avons notamment :

- Un Week End « Détection Victime d'Avalanche » pour initier les nouveaux adhérents à l'usage du DVA, à la recherche de victimes d'avalanche, à la lecture de la neige, à déterminer sa trace. Outre nos encadrants, nous invitons un professionnel (guide de haute montagne) à sensibiliser le public sur les risques de la montagne en hiver (et bien d'autres sujets).
- Une séance d'initiation à la randonnée glaciaire et la marche avec des crampons.
- 2 séances d'initiation à l'Alpinisme
- 2 à 3 séances d'initiation à l'escalade en site école, en grande voie.
- 2 à 3 séances d'initiation à l'escalade en terrain d'aventure
- Une séance d'initiation en ski nordique
- Plusieurs séances de perfectionnement en ski hors piste

2.4.5 L'assurance de nos adhérents

Adhésions, cotisations, assurances:

Les activités proposées par le CAF de Haute Provence ne peuvent être fréquentées que par des participants adhérents du CAF de Haute Provence, à jour de leur cotisation pour l'année en cours. **Les personnes non adhérentes ne sont pas assurées et la responsabilité personnelle du cadre est engagée en cas d'accident, l'assurance du CAF ne le couvrant pas.** Les encadrants, organisateurs d'activité doivent refuser les personnes non licenciées.

Un ancien adhérent qui n'a pas renouvelé son adhésion n'est plus couvert par l'assurance depuis le 1er novembre de l'année n. Il doit régler sa cotisation au plus vite pour reprendre les activités de la nouvelle saison.

Une personne non adhérente au CAF de Haute Provence peut participer à une sortie collective par le biais d'une « carte découverte ». (voir plus bas)

Une personne membre d'un autre club CAF peut participer à une de nos sorties. Si sa licence est à jour (à vérifier), il bénéficiera de la même assurance. Cela doit demeurer ponctuel. Si cette personne doit participer d'une façon régulière, elle doit prendre une licence au CAF de Haute Provence. Soit elle obtient une double appartenance : elle reste licenciée dans son club d'origine et elle devient simultanément membre du CAF de Haute Provence en ne payant que la part club ; soit elle demande une mutation pour transférer son adhésion de son club d'origine vers le CAF de Haute Provence. Dans un cas comme dans l'autre, cela doit se faire par l'intermédiaire d'une saisie sur extranet.

Carte découverte :

Cette carte est valable 24h, 48h ou 72h ; le demandeur ne peut bénéficier de cette carte découverte que pour trois fois 24h, au maximum, dans l'année. La personne qui l'obtient est couverte par l'assurance du CAF (comme les cafistes permanents) mais pour une durée limitée au temps de la sortie. La personne qui souhaite une carte découverte en fait la demande auprès du responsable de la sortie qu'elle voudrait faire. Le responsable obtiendra cette carte en communiquant les nom, prénom, date de naissance, adresse du bénéficiaire et la période de validité demandée, par téléphone, à la permanence du club le vendredi soir (04.92.31.07.07.)

dans les jours qui précèdent la sortie. La personne se verra délivrer une attestation. Ou en cas d'urgence extrême, à la dernière minute, le responsable de la sortie pourra lui-même faire l'enregistrement de la carte découverte sur le site extranet de la FFCAM en utilisant le code d'accès fourni par le Président.

Dans tous les cas, il sera demandé au bénéficiaire de la carte découverte de payer **5 €**, pour 24h ou **10 €** pour 48h ou **15 €** pour 72h.

2.4.6 Le matériel

Le matériel acheté par le club est à la disposition des encadrants pour être utilisé au cours des sorties collectives. DVA, pelles, sondes, cordes, piolets, crampons, raquettes peuvent être prêtés aux participants dans la limite des disponibilités. Un cahier d'emprunt, situé dans le local, est à remplir pour chaque sortie et chaque retour de matériel. Ce matériel doit être remis au local dès le retour de la sortie, car il sera utile à d'autres le week-end suivant. Il faut signaler tout problème rencontré au cours de la sortie.

Une participation financière est demandée pour le prêt de certains matériels hors séances d'initiations.

Tout le matériel relatif aux activités (EPI, cordes, piolets, etc...) fait l'objet d'un suivi particulier conforme à la législation pour la sécurité de nos adhérents.

2.5 Notre public

Toutes les actions du CAF de Haute Provence sont orientées vers un public le plus large possible depuis les plus jeunes (à partir de 7 ans) jusqu'aux séniors, sportifs de haut niveau, amateurs pratiquants, et pour toutes les couches sociales.

Elles s'adressent aussi à des personnes présentant un handicap à condition que celui-ci permette la pratique de l'activité.

2.6 Nos partenaires

Nos partenaires institutionnels ou privés sont les suivants :

- La ville de Digne les Bains
- Le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
- Le Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur
- Le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif)
- La FFCAM (Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne)
- Cinéma Ciné Toiles de Digne les Bains
- Magasin intersport Digne les Bains
- Librairie La Ruelle

3 - NOS POINTS FORTS / NOS POINTS A AMELIORER

3.1 - Nos points forts

Il est souvent plus facile de déterminer nos points faibles ou à améliorer que nos points forts sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour avancer sur différents sujets.

Lors de réunions spécifiques du comité directeur ainsi qu'avec les responsables d'activités, nous avons déterminé nos atouts :

- Nos séances d'initiation
- Notre école d'escalade
- Notre école d'aventure et plus particulièrement le VTT
- Notre Salle Artificielle d'Escalade (SAE)
- Notre diversité d'activités
- Le site internet

- Notre assurance globale à toutes les activités
- Notre volonté d'amener nos adhérents à l'autonomie
- La motivation de nos encadrants

3.2 - Nos points à améliorer

Nos « faiblesses »:

- Manque de diplômés pour l'Alpinisme et les raquettes
- Notre image de niveau difficile
- Pas de sorties en semaine
- Notre accueil des nouveaux adhérents

4- NOS ORIENTATIONS

4.1 - Plan de développement de la FFCAM

La FFCAM a présenté au Ministère des Sports un plan de développement autour de 4 axes généraux :

- Développer nos activités pour tous : plus particulièrement les jeunes, les femmes et les publics éloignés
- Améliorer la sécurité de tous par des formations destinées aux pratiquants et aux cadres
- Mieux organiser nos actions internes et externes et travailler à une meilleure reconnaissance institutionnelle de nos activités
- Développer les actions de protection et d'éducation de l'environnement et du milieu montagnard

Le Ministère a retenu 5 objectifs partagés, associés d'indicateurs chiffrés que nous devons faire progresser au cours des années futures :

Objectifs	Indicateurs
développer les activités pour les jeunes	nombre de jeunes concernés par ces actions (actions internes /actions externes)
développer les activités pour les femmes	nombre de femmes concernées par ces actions (comme pratiquantes /comme encadrantes)
développer les activités pour les personnes porteuses de handicaps	nombre de journées participants (actions spécifiques/actions d'intégration)
améliorer la sécurité des pratiquants	nombre de journées stagiaires (pratiquants/ futurs encadrants)
développer les pratiques éducatives sur le milieu montagnard	nombre de participants aux actions (éducatives/de sensibilisation)

4.2 - Nos orientations

Le comité directeur, après analyse de la situation actuelle et consultation des encadrants et adhérents, a défini 6 thèmes prioritaires pour l'olympiade de 2016 à 2020.

Chacun de ces thèmes a été ensuite décliné en plan d'actions avec un ou des porteurs.

4.2.1. Gestion du club :

- Améliorer l'accueil des nouveaux adhérents
- Valoriser les bénévoles
- Développer des partenariats
- Développer le mécénat

4.2.2. Formation et sécurité de nos adhérents:

- Aller au delà de l'initiation par un programme progressif

- Mettre en place des carnets de compétence
- Développer l'accès à la formation à l'encadrement
- Formations à susciter, à rechercher notamment chez les jeunes par le biais des responsables de commission, recyclage pour ceux qui sont brevetés
- Garantir la plus grande sécurité dans toutes les activités
- Créer une Commission de Sécurité chargée d'analyser tout incidents et accidents

4.2.3. Activité des jeunes:

- Poursuivre voire développer les activités jeunes mineurs et majeurs
- Emmener les jeunes vers d'autres activités montagne que l'escalade et le VTT (randonnée, alpinisme, cascade de glace, etc....)

4.2.4. Développer la convivialité et améliorer l'accessibilité aux sorties:

- Développer les sorties multiactivité
- Rendre la montagne accessible à tous par des sorties de niveaux différents
- Encourager les pratiques responsables et durables (ex covoiturage, sensibilisation à l'environnement ...)

4.2.5. Améliorer la communication:

- Communication: démontrer qu'au club il existe d'autres pratiques que "l'élitisme"
- site Internet (c'est le changement de forme du bulletin), impulser le réflexe
- Poursuivre le festival Ciné Cimes
- Faire des actions dans les lycées et l'IUT de Provence pour impliquer la jeunesse dans la pratique de la montagne

4.2.6. Développer des activités nouvelles:

- Organiser des randonnées en semaine pour les personnes libres d'obligations
- Développer le maillage associatif avec les autres CAF (échanges d'activités, d'expériences ...)
- Social (handicap
- Développer des activités FFCAM au niveau du club
- Développer l'activité du canyoning

5- NOS PLANS D' ACTIONS et EVALUATION

5.1 Gestion du club

Orientation	Gestion du club
Intitulé de l'action	Améliorer l'accueil des nouveaux adhérents
Objectif	Assurer un accueil personnalisé des nouveaux adhérents pour favoriser leur intégration
Résumé de l'action	Sensibiliser les membres du comité directeur et les bénévoles participant à la permanence à l'importance de prendre en charge les nouveaux adhérents. Mettre en place des outils de communication résumant le fonctionnement du club.
Coordinateur de l'action	Président
Partenaires associés	
Date d'échéance	Rappel chaque début de saison
Evaluation	Sondage auprès des nouveaux adhérents

Orientation	Gestion du club
Intitulé de l'action	Valoriser les bénévoles
Objectif	Reconnaître l'implication des bénévoles et leur donner envie de continuer
Résumé de l'action	Profiter de chaque occasion pour valoriser le travail des bénévoles. Organiser une réunion annuelle des encadrants pour la prise en compte de leurs attentes.
Coordinateur de l'action	Président avec le comité directeur
Partenaires associés	FFCAM
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre d'actions réalisées par an

Orientation	Gestion du club
Intitulé de l'action	Développer des partenariats et mécénats
Objectif	Offrir aux adhérents de nouveaux avantages Développer les relations avec les entreprises locales et favoriser le commerce local
Résumé de l'action	Démarcher les commerces locaux dans le domaine sportif, la communication, le développement durable, etc...
Coordinateur de l'action	Président
Partenaires associés	Intersport Digne, Ciné Toiles ,autres commerces
Date d'échéance	Rappel chaque début de saison
Evaluation	Mise en place réelle de partenariats et mécénats

5.2 Formation et sécurité de nos adhérents

Orientation	Sécurité
Intitulé de l'action	Création de la Commission de Sécurité
Objectif	Analyser tout incidents et accidents survenus dans les sorties collectives et individuelles des adhérents et encadrants
Résumé de l'action	Procéder aux auditions des victimes et des témoins ; Matériels utilisés ; relever toutes les informations nécessaire à l'analyse. A l'issue, donner les nouvelles directives et préconisations utiles pour éviter les incidents et accidents.
Coordinateur de l'action	Françoise, Aldo, Edmond, Catherine
Partenaires associés	SDIS, FFCAM
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre d'accidents et incidents

Orientation	Formation et sécurité de nos adhérents
Intitulé de l'action	Aller au delà de l'initiation par un programme progressif
Objectif	Rendre autonome avec une sécurité maximale nos adhérents
Résumé de l'action	Mettre en place des séances d'initiation dans toutes les activités et mettre un programme de progression adapté
Coordinateur de l'action	Responsables des activités
Partenaires associés	
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre de séances initiations et nombre de participants

Orientation	Formation et sécurité de nos adhérents
Intitulé de l'action	Mettre en place des carnets de compétence
Objectif	Permettre un suivi personnalisé des adhérents sur les activités pratiquées
Résumé de l'action	Mettre en place des carnets de compétences appropriés à chaque activité
Coordinateur de l'action	Responsables des activités
Partenaires associés	FFCAM
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre d'adhérents ayant un carnet de compétence

Orientation	Formation et sécurité de nos adhérents
Intitulé de l'action	Développer l'accès à la formation à l'encadrement
Objectif	Lever les freins à la formation de nos encadrants afin d'avoir un niveau des bénévoles de qualité.
Résumé de l'action	Analyser les freins et proposer au comité directeur des actions concrètes avec une mise en place rapide
Coordinateur de l'action	Comité Directeur
Partenaires associés	
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre de nouveaux encadrants

Orientation	Formation et sécurité de nos adhérents
Intitulé de l'action	Formations à susciter, à rechercher notamment chez les jeunes par le biais des responsables de commission, recyclage pour ceux qui sont brevetés
Objectif	Face à la difficulté de recruter de nouveaux cadres d'activité, il faut détecter les adhérents qui ont les qualités requises pour devenir cadre bénévole.
Résumé de l'action	Sensibiliser les responsables de commissions à la détection de potentiel, au suivi des plans de recyclage
Coordinateur de l'action	Responsable des Commissions
Partenaires associés	
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre de jeunes formés

ORIENTATIONS	Formation et sécurité de nos adhérents
Intitulé de l'action	Garantir la plus grande sécurité dans toutes les activités
Objectif	Doter le club des appareils nécessaires à garantir la sécurité des adhérents lors de sorties collectives. Rappeler les règles de sécurité à chaque sortie collective
Résumé de l'action	Sensibiliser les cadres bénévoles au rappel des règles de sécurité aux adhérents lors des sorties collectives. Déterminer les appareils nécessaires aux encadrants de sorties collectives pour prévenir les secours, pour secourir les blessés éventuels. Former aux Premiers Secours les cadres bénévoles
Coordinateur de l'action	Comité Directeur, Laurence, Françoise, Aldo, Edmond
Partenaires	SDIS, FFCAM
Date d'échéanc	Action permanente
Evaluation	Nombre d'accident et incident

5.3 Activités des jeunes

Orientation	Activités des jeunes
Intitulé de l'action	Poursuivre voire développer les activités jeunes mineurs et majeurs
Objectif	Continuer les actions vers les jeunes, notamment l'école d'escalade et l'école d'aventure.
Résumé de l'action	S'assurer de la gestion des adhésions des jeunes, de l'accompagnement des moniteurs brevetés. Organiser des rassemblements avec la FFCAM.
Coordinateur de l'action	Dominique et Jean Simon
Partenaires associés	Michel Suhubiette, Lionel Deschamps, FFC Comité départemental
Date d'échéance	Chaque année
Evaluation	Nombre de jeunes participants

Orientation	Activités des jeunes
Intitulé de l'action	Emmener les jeunes vers d'autres activités montagne que l'escalade et le VTT (randonnée, alpinisme, cascade de glace, etc...)
Objectif	Donner envie aux jeunes de découvrir la montagne sous un aspect différent que l'escalade ou le VTT.
Résumé de l'action	Organiser avec le comité départemental de la FFCAM des séjours pour pratiquer des activités différentes que l'escalade et le VTT, notamment, cascade de glace, via ferrata, parcours randonnée
Coordinateur de l'action	Dominique et Edmond
Partenaires associés	
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre de sorties, de séjours

5.4 Développer la convivialité et améliorer l'image du club

Orientation	Développer la convivialité et améliorer l'accessibilité aux sorties
Intitulé de l'action	Développer les sorties multiactivité
Objectif	Faire découvrir aux adhérents des activités qu'ils ne pratiquent pas régulièrement par le partage des connaissances et la convivialité.
Résumé de l'action	Organiser des sorties, des week-end avec plusieurs activités et partager les soirées autour de repas en commun. Faire découvrir les pratiques de chacun
Coordinateur de l'action	Président et chaque responsable de commission
Partenaires associés	
Date d'échéance	Chaque année
Evaluation	Nombre de sorties ou de séjours

Orientation	Développer la convivialité et améliorer l'accessibilité aux sorties
Intitulé de l'action	Rendre la montagne accessible à tous par des sorties de niveaux différents
Objectif	Lors de l'établissement des programmes, veiller à ce que plusieurs sorties soient organisées avec des niveaux différents pour permettre l'accès à tous.
Résumé de l'action	Sensibiliser les responsables de commission lors de l'établissement des programmes semestriels. Mettre les niveaux requis dans le programme des sorties.
Coordinateur de l'action	Président et chaque responsable de commission
Partenaires associés	
Date d'échéance	Chaque année
Evaluation	Parution des programmes

Orientation	Développer la convivialité et améliorer l'accessibilité aux sorties
Intitulé de l'action	Encourager les pratiques responsables et durables (ex covoiturage, sensibilisation à l'environnement ...)
Objectif	Donner le réflexe éco-responsable aux adhérents.
Résumé de l'action	Associer économies pour les adhérents lors de pratiques éco-responsables par exemple dans le covoiturage, l'utilisation de gobelets réutilisables lors de manifestations, le nettoyage de sentiers
Coordinateur de l'action	Président et comité directeur
Partenaires associés	
Date d'échéance	Chaque année
Evaluation	Mise en place réelle

5.5 Améliorer la communication

Orientation	Améliorer la communication
Intitulé de l'action	Démontrer qu'au Club il existe d'autres pratiques que "l'élitisme"
Objectif	Montrer que les activités du club sont accessibles à tous les niveaux.
Résumé de l'action	Création de documents, de pages web, pour chaque activité expliquant comment se passent l'établissement des programmes, les différents niveaux des sorties, l'adaptation aux capacités des participants. Diffusion de ces documents lors de manifestations
Coordinateur de l'action	Président et Webmaster
Partenaires associés	
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Mise en place réelle

Orientation	Améliorer la communication
Intitulé de l'action	Site Internet
Objectif	Développer le site internet et la communication par internet
Résumé de l'action	Mise en place du site et alimentation régulière de celui-ci. Mise en place d'une lettre mensuelle d'information et la rendre incontournable. Rendre autonome les adhérents dans la mise à jour de certaines pages.
Coordinateur de l'action	Président et Webmaster
Partenaires associés	
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre de lettres, statistiques de consultation

Orientation	Améliorer la communication
Intitulé de l'action	Poursuivre le festival Ciné Cimes
Objectif	Développer l'image du CAF dans un domaine culturel toujours en lien avec la montagne
Résumé de l'action	Continuer le partenariat avec ciné toiles pour ciné cimes Festival de films de montagne
Coordinateur de l'action	Président et un membre du comité directeur
Partenaires associés	
Date d'échéance	Chaque année
Evaluation	Nombre de festivals

Orientation	Améliorer la communication
Intitulé de l'action	Faire des actions dans les lycées et à l'IUT de Provence pour impliquer la jeunesse dans la pratique de la montagne
Objectif	Faire connaître la diversité du CAF auprès des jeunes afin de leur donner envie d'adhérer et de découvrir les bienfaits de la montagne.
Résumé de l'action	Chaque rentrée scolaire, intervenir auprès des étudiants, lycéens par la diffusion de documentation spécifique voire par des interventions si la possibilité se présente.
Coordinateur de l'action	Président et un membre du comité directeur
Partenaires associés	
Date d'échéance	chaque année
Evaluation	Nombre d'actions

5.6 Développer des activités nouvelles

Orientation	Développer des activités nouvelles
Intitulé de l'action	Organiser des randonnées en semaine pour les personnes libres d'obligations
Objectif	Développer les sorties en semaine pour les adhérents qui ont la disponibilité.
Résumé de l'action	Mettre en place une organisation qui permette de réaliser des sorties en semaine en fonction des conditions météorologiques
Coordinateur de l'action	Un membre du comité directeur
Partenaires associés	
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre de sorties en semaine

Orientation	Développer des activités nouvelles
Intitulé de l'action	Développer le maillage associatif avec les autres CAF (échanges d'activités, d'expériences ...)
Objectif	Accroître les relations avec les autres CAF du département mais aussi de la région
Résumé de l'action	Organiser des sorties communes avec les autres clubs, partager nos programmes, créer une émulation entre les clubs.
Coordinateur de l'action	A définir
Partenaires associés	
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre de manifestations communes

Orientation	Développer des activités nouvelles
Intitulé de l'action	Social (Handicap...)
Objectif	Donner la possibilité à des personnes en difficultés sociales ou physiques de découvrir la montagne
Résumé de l'action	Organiser des sorties randonnées avec des personnes de milieu défavorisé avec des partenaires locaux. Communiquer autour de ces sorties.
Coordinateur de l'action	Françoise Reynier
Partenaires associés	CCAS, Secours populaire
Date d'échéance	2013
Evaluation	Nombre de sorties réalisées

Orientation	Développer des activités nouvelles
Intitulé de l'action	Développer des activités FFCAM au niveau du club
Objectif	Mettre en place de nouvelles activités au sein du club afin d'attirer de nouveaux adhérents.
Résumé de l'action	Organiser des sorties ponctuelles pour de nouvelles activités (Trail, Canyon, Via Ferrata, etc ...) et détecter des potentialités de nouvelles commissions avec un programme régulier, voire des manifestations. Communiquer autour de ces sorties.
Coordinateur de l'action	Comité Directeur et Simon DAL-BELLO (canyoning)
Partenaires associés	
Date d'échéance	Action permanente
Evaluation	Nombre d'activités nouvelles

6- CONCLUSION

Ce plan associatif peut paraître ambitieux mais il n'en est pas moins réalisable. Il sera progressif sur les 4 années de l'olympiade afin d'être finalisé avant le début de l'olympiade suivante. Il ne pourra être réalisé sans l'implication de chaque membre du comité directeur ainsi que l'ensemble des bénévoles du club.

Nous sommes un club très impliqué dans la vie associative de Digne les Bains et du département. Nous pourrions sans aucun doute compter sur le soutien de notre ville, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, du CDOS et de la FFCAM.